

Technical Affairs

AUTOMOBILE REPAIR PROCEDURES AND METHODS GAA Bulletin PM No. G2012-04- O/Ref.: 844.07.01 - October 23, 2012

To GAA-Qualified Appraisers and Apprentice-Appraisers

To Operators of Appraising Firms

To Automobile Claims Officers

To Automobile Appraisal Officers

To Automobile Appraisal Technical Committee Members

REPLACEMENT PARTS

Reinstalling name plates and emblems

The objective of this Groupement des assureurs automobiles (GAA) Bulletin is to make appraisers more aware about recovering and reinstalling name plates and emblems.

Based on checks that we made, we have noticed that appraisers systematically give an allowance to replace name plates, even though more and more repairers are able to recover them and fix them back on the vehicle.

In fact, some suppliers offer products that allow name plates to be reused, where possible. The operation consists, among others, in applying double-sided adhesive tape or spray adhesive, depending on the type of product and method, so that the name plate can be fixed back on the vehicle after repairs are made. Thus, the replacement allowance for the part is not necessary in such a case.

Reinstalling name plates is therefore an economical option to consider.

We wish to remind you that the appraiser must not replace parts that can be economically and satisfactorily repaired. Priority should always be given to repairing parts as clearly indicated under the heading 'REPAIR OR REPLACEMENT' in the section GUIDELINES AND PROCEDURES of the Appraiser's Guide.

For information on the course offered by I-CAR Canada on this subject:

Trim and hardware (TRM01) (www.i-car.ca)

For technical information available on-line:

TH Trim and hardware (TH01) (www.i-car.com)

For information

Mr. Mario Lépine, Supervisor, Automobile Appraisal Standards and Practices, ext. 201, mlepine@gaa.qc.ca







514.288.0753



800, Place-Victoria, suite 2410



Affaires techniques

PROCÉDURES ET MÉTHODES DE RÉPARATION AUTOMOBILE Bulletin du GAA PM nº G2012-04 – N/Réf. : 844.07.01 – Le 23 octobre 2012

Aux estimateurs et apprentis estimateurs qualifiés par le GAA Aux exploitants des firmes d'estimation Aux responsables des sinistres automobiles Aux responsables de l'estimation automobile Aux membres du comité technique en estimation automobile

PIÈCES DE REMPLACEMENT

La réinstallation des monogrammes (name plates)

La présente intervention du Groupement des assureurs automobiles (GAA) vise à sensibiliser les estimateurs à la récupération et la réinstallation des monogrammes (name plate – emblem).

Nos vérifications nous ont permis de constater que ces garnitures sont allouées en remplacement par les estimateurs de façon systématique alors que de plus en plus de réparateurs sont en mesure de les récupérer et de les fixer à nouveau sur le véhicule.

En effet, il existe auprès de différents fournisseurs des produits qui permettent de réutiliser les monogrammes, si cela s'avère possible. L'opération consiste, entre autres, à appliquer un ruban à double face adhésive ou un adhésif en aérosol, selon le type de produit et la méthode, permettant de retirer et de réinstaller le monogramme sur le véhicule après avoir effectué les réparations. L'allocation de remplacement de la pièce n'est donc pas nécessaire dans ce cas.

La réinstallation des monogrammes s'avère ainsi une opération économique à privilégier.

Nous tenons à vous rappeler que l'estimateur ne doit pas remplacer des pièces qui peuvent être économiquement et convenablement réparées. Il doit donner priorité à la réparation dans tous les cas comme cela est indiqué clairement à la rubrique « RÉPARATION OU REMPLACEMENT » de la section « DIRECTIVES ET PROCÉDURES » du Guide de l'estimateur.

Pour des informations sur le cours offert par I-CAR Canada à ce sujet :

Garnitures et matériel (TRM01) (www.i-car.ca)

Pour des informations techniques disponibles en ligne :

TH Trim and hardware (TH01) (www.i-car.com en anglais seulement)

Pour renseignements M. Mario Lépine, responsable des normes et pratiques en estimation automobile, poste 201, mlepine@gaa.gc.ca







514.288.0753



800, Place-Victoria, bureau 2410